

Le Reflet des Tours

Décembre 2018 - n°28

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

L'année 2018 arrive à son terme. Je souhaite à chacun d'entre vous de passer des fêtes de fin d'année les plus chaleureuses et heureuses possible.
Oui, cette année n'a pas été simple pour beaucoup, et même si au niveau communal nous n'avons pas augmenté nos taux d'imposition, la pression fiscale directe et indirecte n'a épargné personne.
Alors oui, tous les élus seront mis au pilori, pour diverses raisons valables ou non mais étant en responsabilité, ils doivent faire. Faire plus avec moins et en dépensant le moins possible. Mais c'est passer la majeure partie de son temps à trouver des solutions locales pour des sujets qui ne sont pas de la compétence communale, ou à réagir aux incivilités récurrentes et en augmentation. Une grande partie du temps c'est faire et refaire, réparer et nettoyer. Tout ceci coûte de l'argent et les collectivités n'ont pas beaucoup de rentrée d'argent mis à part les dotations de l'Etat et les impôts. Alors chacun doit se mobiliser.
Les véhicules à l'abandon à moitié épaves sont de plus en plus nombreux. Nous serons obligés d'intervenir, de verbaliser et les personnes concernées règleront la facture de l'enlèvement si rien n'est fait.
Les brulages de déchets verts sont aussi interdits par la loi, les déchetteries sont là pour les récupérer.
Concernant les ordures ménagères, oui, la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM) est élevée car les dépenses sont réparties en fonction du foncier bâti et non sur la quantité produite de déchets par personne. Dans le même temps, l'Etat augmente les taxes pour les déchets non triés et en 2025 il est prévu que la TGAP triple, alors que l'on devra traiter 50% de déchets en moins. Le tri sélectif est donc particulièrement important car contrairement au traitement des déchets en sacs noirs, il est rentable (il coûte moins cher que les recettes reçues). A Bruch, nous avons produit en 2017 448 tonnes de déchets (sacs noirs, tri, déchetterie, etc…) et le tri sélectif représente seulement un peu plus de 4 tonnes (moins de 10%). Nous pouvons faire mieux : nos poubelles peuvent être triées et revalorisées à plus de 60% sans action particulière.
Alors oui, nous devons tous ensemble faire les choses et arrêter de « détourner la tête », car quand nous serons devant le « mur » fiscal nous hurlerons.
Malgré tout, la vie associative de notre village est riche, rythmée par les sorties, randonnées, fêtes et défilés de mode … Je voudrais remercier tous ces bénévoles qui se dépensent sans compter pour les autres. Nous devons, chacun à notre niveau, penser de manière plus collective qu'individualiste.
Ces fêtes de fin d'année sont aussi le moment de partager, soutenir, inviter, offrir à nos voisins, nos amis, nos prochains.
Je profite de ces derniers mots pour vous souhaiter une nouvelle fois d'excellentes fêtes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito ..... page 1
Retour en images ..... page 2-3-4
Animations bibliothèque ..... page 4
Le CCAS en action ..... page 4
Rentrée scolaire 2018 ..... page 5
- Retour à la semaine de 4 jours
- De nouveaux horaires pour l'école de Bruch
- Des effectifs en hausse
- Le C.L.A.S.
- Ouverture d'une antenne du Centre de Loisirs à Bruch
- Eclairage des arrêts de bus en campagne
- Tickets de cantine et de garderie

Travaux ..... page 6
- Réhabilitation de l'ancien hôtel de ville
- Entretien des fossés et buses
- Réhabilitation du carré militaire
- Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 3 juin
- Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse

Vivre à Bruch page7
- Cabinet infirmier
- Vigilance peste porcine africaine
- Bibliothèque : changement d'horaire
- Agenda
- Mémento

Invitation à la cérémonie des vœux .....page 8
Etat civil.....page 8

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli
Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Christine Lamarque, Lionel Carpinella
Impression : par nos soins
Diffusion : La Poste
Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Jeudi 15 février

Atelier basket et goûter pour les enfants du périscolaire avec les Mimosas Bruchois



Dimanche 29 avril

Le tour du Lot-et Garonne passe à Bruch



Samedi 17 mars

Carnaval des babys organisé par les Mimosas Bruchois



Vendredi 4 mai

Marché de printemps de l'Association des Parents d'Elèves



Dimanche 18 mars

Carnaval de l'Association des Parents d'Elèves



Mardi 8 mai

Cérémonie au monument aux morts



Samedi 21 avril

Défilé printemps été de mode, coiffure et maquillage.



Dimanche 20 mai

Fête Médiévale organisée par la Compagnie des Tours



Retour en images (suite)

15, 16 et 17 juin

Fête de Bruch à l'initiative du Comité des Fêtes



Mardi 24 juillet

Remise des clés d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) au centre de secours de Bruch



Jeudi 21 juin

Fête de la musique avec la participation de Blue Hours et des enfants du CLAS



Mercredi 25 juillet

42ème nocturne cycliste de Bruch



Samedi 23 juin

Kermesse des écoles de Bruch et Montesquieu



Dimanche 26 août

Randonnée organisée par l'Amicale des Pompiers et le Comité des Fêtes



Vendredi 13 juillet

Célébration de la fête nationale avec animation musicale, repas et feu d'artifice



Samedi 6 octobre

Défilé automne-hiver de coiffure, mode et maquillage



Retour en images (suite)

Samedi
20 octobre

20 ans de l'association Plume Cont@nte



Samedi
10 novembre

« Automne des babys basketteurs »



Dimanche
11 novembre

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Dimanche
18 novembre

Marché de Noël du Comité des Fêtes



Animations bibliothèque



En janvier, « les sciences amusantes » expériences et défis scientifiques pour tout public rencontrèrent un grand succès.
Au mois de février ce sont « Nos amies les abeilles » avec l'intervention de Jean-Michel Mouchès, apiculteur à Réaup-Lisse qui ont réuni un large public.
« Qui a peur du Loup » exposition, lecture et coloriage a passionné nos têtes blondes… et brunes.
En mai, la matinée de sensibilisation à la sécurité routière sous la forme d'un permis vélo a réuni les enfants sur le site du foirail.
En octobre place au conte… Le traditionnel conte Boucle d'Or revisité avec lecture contée, animée et coloriage,



Le 5 octobre, une rencontre littéraire avec M. Paraillous nous a permis de découvrir ou redécouvrir ses livres.

Le samedi 10 novembre les créations en pâte polymère (ou pâte fimo) permirent à chacun de dévoiler ses talents artistiques.
La création de sapins de Noël sur la base d'une structure en carton sera proposée aux enfants le 8 décembre.
Ainsi se termineront les animations 2018 mises en place par Frédéric et les membres de la Commission Bibliothèque.

Le CCAS en action



Les membres du CCAS sont toujours heureux de proposer bon nombre d'animations qui maintiennent le lien social et distraient les Bruchois.
Le Club des Loisirs, pour les habitants de 65 ans et plus, a repris ses activités depuis le 18 septembre tous les 15 jours (mardi ou jeudi) à la mairie avec des jeux de société, des ateliers détente, des interventions…notamment une animation sur les gestes qui sauvent proposée par les Pompiers de la commune.
Aussi, une sortie est organisée le 20 novembre : Déjeuner Spectacle au Cabaret Le Petit Paradis de Pont-du-Casse…

Si vous souhaitez de plus amples informations, contactez le secrétariat de la Mairie de Bruch.

Rentrée scolaire 2018 :

Retour à la semaine de 4 jours

Le Conseil d'Ecole, comprenant des représentants des parents d'élèves, les enseignants, des élus de Bruch et Montesquieu et la représentante de l'Inspection d'Académie, avait massivement voté en faveur du retour à la semaine de 4 jours au mois de décembre 2017.
La demande a été acceptée par l'Inspection d'Académie pour une mise en place dès la rentrée 2018.
Les élèves du regroupement scolaire de Bruch-Montesquieu ont donc dorénavant école **les lundis, mardis, jeudis et vendredis**.
Les NAP sont quant à eux supprimés suite à la nouvelle répartition de temps scolaire.

De nouveaux horaires pour l'école de Bruch

La pause méridienne de deux heures paraissait longue pour les élèves, notamment les plus jeunes qui devaient attendre 14h pour aller faire la sieste. L'équipe enseignante a donc proposé de la raccourcir, ce qui a été accepté par la mairie dans le souci du bien-être des enfants.

Les nouveaux horaires sont donc **: 8h45-12h et 13h45-16h30**

Afin de ne pas pénaliser les parents, une garderie gratuite est mise en place par la mairie de 16h30 à 16h45, heure d'arrivée du bus ramenant les plus grands de l'école de Montesquieu.

Des effectifs en hausse

L'école de Bruch accueille cette année 55 élèves, soit 8 enfants de plus que l'année précédente : 11 en petite section, 11 en moyenne section, 15 en grande section et 18 en CP.

L'école de Montesquieu compte quant à elle 47 élèves dont 6 en CE1, 15 en CE2, 13 en CM1 et 13 en CM2.

Nouveau :
Les menus de la cantine sont disponibles sur bruch.fr

Ouverture d'une antenne du Centre de Loisirs à Bruch

L'école de Bruch accueille depuis la rentrée des vacances scolaires d'automne un centre de loisirs de la communauté des communes.

Les demandes pour ce service à la population sont en constante augmentation et la structure de Montesquieu ne suffisait plus à accueillir la totalité des enfants.

Albret Communauté a donc décidé d'ouvrir une antenne à Bruch pour recevoir les enfants de 3 à 6 ans dans notre école, qui a tout le matériel nécessaire et des locaux adaptés.
Le centre de Montesquieu continue à accueillir les 7-13 ans.

Eclairage des arrêts de bus en campagne

Le Conseil Municipal a souhaité améliorer la sécurité des collégiens qui prennent le bus scolaire, en installant des éclairages solaires à deux arrêts de bus situés hors du centre du village, au lieu-dit Caillaouère Bas et au croisement des Caminots.



Tickets de cantine et de garderie

Cette année encore les tarifs de cantine et de périscolaire restent inchangés :

Prix du ticket de cantine : 2,40€.
Tarif du périscolaire : au mois, 14€ ou 16€ en fonction du quotient familial ; à la journée 2€ ou 3€ en fonction du quotient familial.

Le C.L.A.S.



Mis en place conjointement par les communes de Bruch et Montesquieu, le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité entre dans sa deuxième année.
Durant le premier trimestre de cette année scolaire, la commission CLAS a retenu la candidature de neuf enfants.
Les séances ont lieu le lundi et le jeudi après la classe. Encadrées par l'accompagnateur référent Frédéric Bruger, elles se déroulent en deux temps : méthodologie-aide aux devoirs et apports culturels.
Un thème d'ouverture culturelle est choisi pour chaque année scolaire. L'année dernière, l'exploration de l'expression vocale et la création d'une chanson avaient abouti à la participation des enfants du CLAS à la fête de la musique. Le thème choisi cette année est le voyage et la découverte avec la création d'une exposition intitulée « Darwin Safari ».

Travaux

Réhabilitation de l'ancien hôtel de ville

En projet depuis le début du mandat, les travaux de réhabilitation de l'ancien hôtel de ville vont commencer.
Suite à un appel d'offre, la candidature de M. Picquoin, architecte, a été retenue.
Le nouveau bâtiment sera composé, au rez-de-chaussée d'une grande salle d'activités intergénérationnelle, d'une cuisine atelier équipée ainsi que d'un escalier central et d'un ascenseur permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.
L'étage sera réservé aux professionnels de santé, médecins, infirmières, diététicienne ainsi qu'à une Maison d'Assistantes Maternelles. La partie médicale comprendra trois bureaux distincts et une salle d'attente. La MAM sera dotée de trois chambres et pourra accueillir jusqu'à 12 enfants en fonction du nombre d'assistantes maternelles.
L'accès à ce nouveau bâtiment pourra se faire par la place du village et également côté Foirail. Des parkings seront aménagés de ce côté-là.
La durée des travaux est prévue pour une année environ…

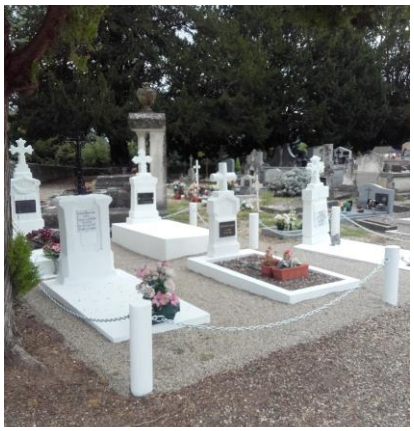
Entretien des fossés et buses

Les intempéries de la fin juin n'ont pas épargné la commune.
Le réseau des fossés a été saturé, les coulées de boue obstruant souvent les passages busés d'accès aux propriétés. Ces évènements parfois lourds de conséquences permettent aussi de voir quelles améliorations peuvent être apportées.

Les fossés sont en majorité communaux, et gérés par Albret Communauté. La Communauté est intervenue le plus rapidement possible sur les lieux qui ont été durement touchés. Ainsi, des travaux de modification vont démarrer et un service dédié toute l'année à l'entretien des fossés a été créé.
Par contre, on ignore généralement que les buses sous les chemins d'accès appartiennent au propriétaire de la parcelle. C'est important à savoir car les buses doivent être entretenues par le propriétaire et non par la collectivité.
La Mairie est bien consciente des problématiques individuelles et vous propose de travailler ensemble, ainsi qu'avec Albret Communauté pour trouver les solutions les plus adaptées.



Réhabilitation du carré militaire



À l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, le carré militaire, où reposent cinq soldats bruchois morts au combat, a été réhabilité. Il est maintenant délimité par des plots blancs et des chaînes. Les tombes ont été repeintes et nettoyées, des gravillons ont été rajoutés sur le parterre.
La cérémonie du 11 novembre a permis aux Bruchois de pouvoir se recueillir dignement et de rendre hommage à ces héros.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 3 juin

L'arrêté interministériel N° NOR INTE1824833A signé le 17 septembre 2018 et publié au journal officiel le 20 octobre 2018, a reconnu la commune en **état de catastrophe naturelle pour le phénomène d'inondation par ruissellement et coulée de boue** associée pour le 3 juin 2018.
Les personnes concernées doivent se rapprocher de leur assurance.

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse

Toutes les personnes ayant constaté des **fissures** sur leur habitation dues à **la sécheresse de cet été,** doivent faire un courrier à la mairie, pour que nous puissions demander la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.



Vivre à Bruch

Cabinet infirmier

Mlle SOUSA Amandine remplacera Mme GARREAU Marie à partir du 01 Mars 2019.

Elle intègre donc le cabinet infirmier aux côtés de Mlle LUCERGA Marion (présente depuis 2014) .



Vigilance Peste Porcine Africaine

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie très contagieuse, non transmissible à l'homme, qui menace les porcs et des sangliers. Elle peut se transmettre entre animaux de proche en proche ou sur des longues distances via notamment le transport de denrées contaminées.

Détenteurs de porcs et de sangliers, la déclaration est obligatoire depuis le 1er novembre 2018.
Renseignements au secrétariat de mairie.

AGENDA

- ✓ **Dimanche 02 décembre : Marché de Noël de l'école de Bruch-Montesquieu** à Montesquieu
- ✓ **Dimanche 16 décembre : Animation Jeux de** Construction de 10h00 à 18h00 à la salle des sports **par la Compagnie des Tours**.
- ✓ **Dimanche 10 février : Vide-grenier de l'Association des Parents d'Elèves** à la salle des sports
- ✓ **Dimanche 16 mars : Carnaval de l'Association des Parents d'Elèves**
- ✓ **Tous les derniers samedis du mois la Compagnie des Tours organise des jeux** dans la salle au-dessus du cabinet médical

Bibliothèque : changement d'horaire

La bibliothèque municipale modifie ses horaires d'ouverture au public. Elle sera dorénavant fermée le mercredi après-midi et ouverte le jeudi matin.
Les nouveaux horaires sont :

Lundi : 15h-18h
Jeudi : 9h30-11h30
Samedi : 10h-12h

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25 Fax : 05.53.95.24.57
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : www.bruch.fr

Permanence de M. le Maire :
Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :
Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30
Mercredi et samedi : 9h30-12h
Vendredi : 9h-11h15 et 14h-16h30
Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h
Tel : 05.53.48.66.57

Guichet unique petite enfance
05.53.65.21.91 ou 06.75.09.79.76 ou 06.75.09.81.90
ram@valdabret.fr
Uniquement sur rendez-vous

Maison des services publics :
Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants sociaux :
MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h au 05.53.67.79.05
Régime général : Centre médico social de Nérac au 05.53.97.44.00

INVITATION A LA CEREMONIE DES VOEUX



Alain LORENZELLI
Maire de Bruch
et
les membres du Conseil Municipal

seront heureux de vous accueillir

le dimanche 20 janvier 2019 à 11h30
à la salle des sports

lors de la cérémonie des vœux.

Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire.



ETAT CIVIL

Naissances :

BOUMAKASSE Masha 07 janvier
CONSTANTIN Nino 13 janvier
BARENNES BOUGES Téo, Michel 21 janvier
CHEVAILLER Elyana 19 avril
REVAULT Marius, Andréa 26 juin
TOFFOLI Clément, Joseph, Jean 31 juillet
TOFFOLI Pierre, Alain, André 31 juillet
SEFRIANI Ahmed-Amir 11 août
GUERBEAU Hayden, André 01 octobre

Mariages :

JESSé Stéphane, Thierry et CASSAGNE Floriane, Marine 04 août

Décès :

BOUTOT Maurice, Pierre, Alexandre 24 janvier
DUPOUY veuve BERNES Esylda, Marie 16 février
DELLA-RICCA Serge 30 mars
LABADIE veuve ALEXIS Marie-Thérèse 30 avril
DUPIN Etienne 30 juillet
CARMENTRAN Veuve DUGUINE Georgette, Marie-Thérèse 07 octobre
COLMAGRO Pierre 27 octobre